

UNIVERSITÉ DE NICE  
Institut  
d'Etudes et de Recherches  
Interethniques et Interculturelles

*Le Directeur*

Séminaire sur le "Statut Formel  
et Informel des Langues d'origine"

Décembre 1981

Grenade, 23/25 Novembre 1981

RAPPORT SUR LES DISCUSSIONS TENUES  
PENDANT LE PREMIER JOUR DE LA TABLE RONDE  
(Lundi 23 Novembre 1981)

---

Michel ORIOL

Les communications et les débats, en dépit de la grande diversité apparente de leurs thèmes, se sont ordonnés selon le fil conducteur proposé le matin par Michel ORIOL dans son rapport d'introduction :

- Etablir comment les langues d'origine sont instituées.
- Suivre la façon dont leur statut est intériorisé, et dont cette intériorisation peut être modifiée.
- Rechercher quelles images de soi et des autres, quelles expressions de l'identité se jouent dans les débats sur les statuts et leur intériorisation.

Les deux premières communications, celles de Micheline REY-Von ALLMEN et de Jacqueline DELRIEU, ont permis de constater la grande diversité des statuts formels des langues d'origine en Europe. Cependant, une orientation commune s'est dégagée dans la définition des politiques, et a été affirmée par les recommandations du Conseil de l'Europe :

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE  
SECTION LETTRES  
100, Bd Herriot  
06200 NICE



D

099 0000154

C.6838  
B.8

- Promouvoir l'insertion des migrants (ce terme impliquant une conception plus ouverte de la relation interculturelle que l'ancien objectif d'assimilation) ;
- Faciliter leur éventuel retour ;
- Promouvoir leur développement culturel.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas encore appliquées de façon régulière. Les obstacles résident dans les carences des échanges entre pays d'émigration et pays d'immigration, et aussi dans un défaut d'engagement de la part de ces derniers, qui ne contribuent pas de façon suffisante à fournir aux programmes les ressources indispensables en personnel et en moyens financiers.

Deux points importants peuvent être soulignés dans la discussion collective de cette situation. En premier lieu, on a pu relever que les réticences de la Confédération Helvétique à s'engager dans une politique de promotion des langues d'origine étaient, au moins partiellement, inspirées par la crainte d'induire une remise en cause de l'équilibre réalisé entre les statuts des différentes langues officielles de la Suisse. C'était retrouver, une fois de plus, ce constat que les "problèmes" posés par les immigrants sont, en fait, d'abord ceux de la société de résidence.

D'autre part, Madame REY a souligné que l'efficacité limitée des initiatives prises dans le domaine de la scolarisation devait conduire à les situer dans un réseau d'actions plus complexe.

Le groupe APOYAR a fait état des expériences organisées avec le concours des parents revenus d'Allemagne, pour enseigner, en dehors des temps scolaires, la langue et la culture allemandes à leurs enfants. Ceux-ci se trouvent dans un climat de désadaptation, voire de refus, du fait du prestige qu'ils accordent à la pratique de l'allemand, aux dépens de l'espagnol qu'ils

négligent ou méprisent.

Il ne s'agit pas ici pour un Etat d'instituer un pluralisme, mais il s'agit, pour des gens qui y voient un intérêt de s'organiser en vue de structurer chez les enfants un bilinguisme associé à une double référence culturelle. Ici les interrogations portent sur le sens d'une démarche collective dont les organisateurs eux-mêmes ne contrôlent pas les objectifs avec assurance. Même si la maintenance de l'allemand n'est pas à ce jour exploitée à des fins économiques, elle est valorisée par les parents plutôt en fonction de l'intériorisation qu'ils ont faite des valeurs de la société allemande que comme une contribution à un rééquilibrage de la compétence linguistique et de l'identité culturelle des enfants, qui puisse, en fin de compte, favoriser un bon apprentissage de l'espagnol.

Le regret a été exprimé que cette expérience ne bénéficie pas du concours de chercheurs compétents pour l'analyse des processus linguistiques et psychologiques en cours de développement chez les enfants. Le programme APOYAR a, en effet, ouvert à la discussion de larges perspectives non seulement sur l'utilisation pédagogique et économique du bilinguisme, mais aussi sur le statut historique des dualismes culturels.

MM. KAPLIN et OLIVAS ont présenté une enquête fondée sur des questionnaires qui, appliqués à un échantillon de l'émigration espagnole en Europe, portaient sur l'intégration, en particulier dans sa dimension linguistique.

Cette étude ne permet pas de mettre en évidence des différences significatives entre les pays d'émigration. Mais elle conduit à observer certains courants généraux, parfois inattendus : par exemple, l'absence de corrélation entre la diminution des envois d'argent au pays et l'attente du retour, ou encore la recrudescence de la pratique des langues "régionales" par les enfants dans le cadre familial.

La discussion de cette enquête se centre sur le conflit familial,

interprété par MM. KAPLIN et OLIVAS comme une opposition entre l'identité proposée par les parents, et celle que l'environnement social tend à imposer. Il n'est toutefois pas certain, comme la suite des débats devait le suggérer, qu'on puisse aussi généralement corrélérer la notion d'identité pluraliste avec celle de conflit, et interpréter ce dernier en termes simplement dichotomiques.

Giovanna COMPAGNI a présenté une étude des images de l'Italie construites en situation scolaire par des enfants et des adolescents italiens. Elle l'a située dans le cadre d'une démarche théorique visant à remettre en question l'interprétation psycho-sociale des stéréotypes. S'appuyant sur les théories de Bourdieu, elle a montré que ceux-ci ne relèvent pas de la seule analyse psychologique, mais doivent aussi être rapportés aux conflits et aux stratégies d'ordre collectif.

Les résultats actuellement établis, dans cette étude en cours, permettent de faire état du caractère très touristique de l'image du pays dont la famille est originaire. Ils ont été discutés de deux points de vue. En premier lieu, on a souhaité que l'analyse de contenu des textes écrits par les enfants soit enrichie par des indicateurs proprement linguistiques. En second lieu, on a souhaité qu'en faisant varier plus largement et plus systématiquement les conditions de production du discours, il soit possible d'appliquer à leur contenu une analyse de causalité.

Monique BOLOGNINI a centré sa contribution sur les conditions dans lesquelles se situe l'adaptation des enfants étrangers et de leur famille dans une commune suburbaine proche de Lausanne. Elle a relativisé la notion de conflit d'appartenance, dont elle ne constate la présence que dans une partie de sa population, celle qu'elle dénomme "les familles du refus". Elle a souligné, en revanche, que les capacités d'adaptation peuvent être enrichies par la dualité des appartenances.

En fin de compte, la relation entre la pluralité des appartenances et le conflit a été le thème le plus récurrent de cette journée. Les uns ont souhaité qu'il fasse l'objet d'une élaboration proprement sociologique. D'autres ont estimé qu'il relevait d'une approche pluridisciplinaire.